



Conseil économique et social

Distr. générale
8 janvier 2007
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarantième session

9-13 avril 2007

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2006 : Division de la population, Département des affaires économiques et sociales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait le point sur l'exécution par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU de son programme de travail en matière de population en 2006. Il rend compte des activités de la Division touchant l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales; les estimations et projections démographiques mondiales; les politiques démographiques; la population et le développement; et le suivi, la coordination et la diffusion de l'information démographique. Il donne un aperçu des principales activités entreprises, qui comprennent la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, la préparation de documents destinés aux organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information, notamment grâce à diverses formes de communication sur Internet.

* E/CN.9/2007/1.



Le sous-programme relatif à la population a pour objectif de promouvoir un débat sur les politiques démographiques actuelles et futures aux niveaux national et international afin de permettre aux États Membres de traiter efficacement les questions de population et de développement. La Commission de la population et du développement fournit des directives intergouvernementales au sous-programme.

La Commission est invitée à prendre note du rapport.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
II. Fécondité et planification familiale	6–7	4
III. Mortalité et santé.	8–10	4
IV. Migrations internationales	11–23	5
V. Projections démographiques mondiales.	24–28	10
VI. Politiques en matière de population.	29–32	11
VII. Population et développement	33–37	13
VIII. Suivi, coordination et diffusion de l’information sur la population	38–43	14
A. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population.	38–39	14
B. Diffusion de l’information et des données sur la population.	40–43	15
 Annexe		
Réunions de groupes d’experts, publications et autres documents établis par la Division de la population ou sous son égide (1 ^{er} janvier-31 décembre 2006)		16

I. Introduction

1. Au sein du Secrétariat de l'ONU, l'exécution du sous-programme en matière de population est confiée à la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales. Le programme de travail tient compte des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, des décisions issues de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale, touchant les principales mesures nécessaires à la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et d'autres conférences et sommets internationaux, notamment la Déclaration du Millénaire et la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social. Le programme de travail donne également suite aux résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement ainsi qu'aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social sur la question.

2. Comme indiqué dans le cadre stratégique pour la période 2006-2007, l'objectif du sous-programme relatif à la population est de promouvoir un débat sur les politiques démographiques actuelles et futures aux niveaux national et international afin de permettre aux États Membres de traiter efficacement les questions de population et de développement. Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Plus précisément, les réalisations escomptées, telles qu'elles sont présentées dans le budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 [A/60/6 (Sect. 9)], sont les suivantes :

a) Mesures visant à faire en sorte que les questions de population demeurent au premier plan des préoccupations internationales;

b) Prise de conscience accrue par la communauté internationale et les États Membres des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et du texte issu de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

4. La Division continue, en étroite collaboration avec divers fonds, programmes, organisations et entités des Nations Unies, à exécuter son programme de travail et à participer au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs, les représentants des médias et le grand public lui demandent fréquemment données, renseignements et analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport se concentre sur les activités de recherche et autres, menées par la Division de la population en 2006, qui sont regroupées par domaine thématique. Il décrit ses activités et résultats, y compris la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'établissement de documents destinés aux organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information, notamment grâce à diverses formes de communication sur Internet. On trouvera dans l'annexe la liste des activités et produits en question.

II. Fécondité et planification familiale

6. La Division de la population a entrepris l'élaboration d'un rapport intitulé *Childlessness : A Global Survey*, qui donne un aperçu statistique de l'infécondité dans le monde, portant sur les dernières décennies. D'après les données, l'infécondité à vie, définie en tant que pourcentage de femmes de 40 à 44 ans qui n'ont pas d'enfant, est plus élevée dans les pays développés, où elle frôle parfois les 20 %. L'infécondité est en hausse dans bon nombre de pays développés, tels que l'Australie et les Pays-Bas, mais pas de manière généralisée : dans des pays comme l'Estonie et la France, aucune tendance à la hausse n'est apparente. Dans les pays en développement, les taux d'infécondité sont légèrement plus bas, mais les tendances sont tout aussi variées. Dans certaines régions, telles que l'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale, les taux d'infécondité sont d'environ 5 %. Dans d'autres, comme l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale et l'Asie du Sud-Est, ils sont plus élevés et se situent autour de 10 %. L'étude comporte également une brève analyse de l'effet global de l'infécondité sur la fécondité. Dans les pays où la fécondité est faible, l'augmentation volontaire de l'infécondité rend plus difficilement envisageable le remplacement des générations.

7. Sur le plan de la fécondité et dans d'autres domaines connexes, la Division de la population s'est employée à préparer deux séries de données en vue d'une publication électronique. La première, *Database on Fertility 2007*, renseigne sur la fécondité dans 192 pays ou régions. Pour les données disponibles les plus récentes, la série indique le nombre annuel des naissances, les taux bruts de natalité, les taux de fécondité par âge, l'indicateur conjoncturel de fécondité, l'âge moyen de la procréation, l'âge moyen au premier enfant, le nombre de naissances vivantes et la proportion de femmes sans enfant. La seconde série de données, *Database on Marriage 2007*, renseigne sur la nuptialité dans 192 pays ou régions. Pour les données disponibles les plus récentes, la série présente la distribution démographique par sexe, groupe d'âge et situation de famille (célibataire, marié, divorcé ou séparé, et veuf). La série indique également les taux de nuptialité par âge et l'âge moyen au mariage.

III. Mortalité et santé

8. Des progrès ont été réalisés en 2006 dans l'examen des méthodes d'estimation de la mortalité qui permettent d'évaluer les taux et tendances en matière de mortalité adulte dans les pays en développement et de meilleures méthodes ont été proposées afin d'obtenir des estimations plus à jour et plus fiables de la mortalité par groupe d'âge et de l'espérance de vie pour le plus grand nombre possible de pays. L'accent avait été mis jusqu'à présent sur l'élaboration de nouveaux modèles plus souples de schémas de mortalité par âge, susceptibles de combler les lacunes dans les pays qui ont des données peu fiables. On a enregistré en outre des progrès sur le plan de la collecte de données permettant d'estimer la mortalité, d'étayer ses sources et de cerner ses limitations. Les résultats de ce travail seront résumés dans le *World Mortality Report 2007*, actuellement en cours de préparation.

9. Afin de faciliter l'utilisation des divers types de données qui sont disponibles en matière d'estimation de la mortalité, la Division de la population met au point une base pour stocker à la fois les données et les métadonnées qui les décrivent. Les données générées par les systèmes d'état civil, ainsi que par les recensements et les

études des populations sont toutes réunies. La base de données constituera une mine d'informations pour un programme de recherche élargi sur la mortalité et la santé.

10. Pour promouvoir la collaboration sur ces tâches avec d'autres institutions intéressées à l'intérieur et à l'extérieur du système des Nations Unies, la Division de la population a organisé une réunion de groupe d'experts, qui s'est tenue à New York les 26 et 27 octobre 2006, sur le thème des tendances actuelles sur le plan de l'estimation de la mortalité adulte. La réunion a abordé les progrès méthodologiques réalisés en matière de modélisation de la mortalité adulte, ainsi que les difficultés que pose l'élaboration d'une base de données globale sur la mortalité. Une attention spéciale a été accordée à l'évaluation de ce que l'on sait déjà des tendances de la mortalité dans certaines régions du monde, notamment l'Afrique subsaharienne, l'Europe de l'Est et les États successeurs de l'ex-Union soviétique. Les problèmes d'estimation de la mortalité tenant compte du VIH/sida ont également été évoqués. Parmi les participants se trouvaient des experts d'instituts universitaires ou de centres de recherche en Afrique, en Europe et en Amérique du Nord, ainsi que des représentants de l'Organisation panaméricaine de la santé, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de la Division de la population et de la Division de statistique de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé. Un rapport de la réunion devrait être publié en 2007.

IV. Migrations internationales

11. Par sa résolution 60/227, l'Assemblée générale a décidé la tenue d'un Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement au Siège, les 14 et 15 septembre 2006. Les débats devaient porter sur les aspects pluridimensionnels des migrations internationales et du développement, l'objectif étant de définir des moyens appropriés permettant de tirer le meilleur parti possible des avantages que présentent les migrations internationales sur le plan du développement et de réduire au minimum leurs effets indésirables. La Division de la population a apporté un appui concret au Président de l'Assemblée générale dans l'organisation et la préparation de ce dialogue de haut niveau. Conformément à la résolution 60/227, les travaux préparatoires ont compris l'organisation de tables rondes à New York (8 juin 2006) et à Genève (4 juillet 2006) et une journée de rencontres interactives informelles avec les organisations non gouvernementales, ainsi que les organisations de la société civile et du secteur privé, qui ont eu lieu à New York le 12 juillet 2006. La Division de la population a apporté un appui concret à la préparation du compte rendu des débats lors des rencontres interactives informelles (voir A/61/187).

12. Le Dialogue de haut niveau a fourni la preuve de la ferme détermination des États Membres, des organismes des Nations Unies, des observateurs, des organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé d'examiner les liens et les synergies qui existent entre les migrations internationales et le développement. Tous se sont accordés à reconnaître que le Dialogue de haut niveau représentait une occasion exceptionnelle de rechercher les moyens de tirer le meilleur parti possible des avantages qu'offrent les migrations internationales pour le développement et d'en réduire les effets indésirables. Les participants ont affirmé que les migrations internationales allaient croissant, tant par leur ampleur que par leur complexité, et qu'elles touchaient pratiquement tous les pays du monde. Ils ont reconnu que les migrations internationales pouvaient être un facteur positif de

développement aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays de destination, à condition qu'elles s'accompagnent d'un ensemble de politiques appropriées. Si certains pays ont relaté leur expérience dans l'accueil de migrants internationaux, d'autres ont évoqué la manière dont leur pays avait bénéficié de l'émigration de leurs citoyens et des contributions, financières et autres, des communautés de migrants au développement de leur pays. Les participants ont également discuté des moyens d'atténuer les effets néfastes de l'émigration de migrants hautement qualifiés, dont les compétences font cruellement défaut aux pays d'origine. Ils ont estimé qu'il était indispensable de s'attaquer aux causes profondes des migrations internationales pour veiller à ce que les personnes migrent par choix et non par nécessité. Ils ont souligné l'importance de créer des emplois avec des conditions de travail décentes dans les pays d'origine. Nombreux ont été ceux qui se sont déclarés en faveur de l'inclusion des questions liées aux migrations internationales dans les plans nationaux de développement, y compris dans les stratégies de réduction de la pauvreté. Si l'apport des envois de fonds au bien-être des communautés de migrants a été reconnu, le sentiment a été qu'ils étaient en mesure de faire une importante contribution au développement de leur pays d'origine. Il a été admis que la migration internationale pouvait être un moyen d'autonomiser les femmes migrantes, mais qu'il fallait mettre en place des politiques pour réduire leur vulnérabilité aux situations abusives découlant de la migration. Les participants se sont inquiétés de l'accroissement des migrations clandestines et des cas d'exploitation et d'abus des migrants en situation irrégulière. La Division de la population a apporté un appui concret à la préparation du résumé, par la Présidente, du Dialogue de haut niveau (voir A/61/515).

13. En préparation au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, la Division de la population a publié le *Compendium of Recommendations on International Migration and Development*¹. Le recueil rassemble l'ensemble des principes, directives, engagements et recommandations relatifs aux mesures à prendre dans le domaine des migrations internationales, qui ont été adoptés par les États Membres de l'ONU au cours de divers sommets et conférences qui ont eu lieu depuis 1990, ainsi que des conférences sur la population de 1974 et de 1984. Le recueil compare également les engagements et recommandations à celles formulées par la Commission mondiale sur les migrations internationales, dans son rapport intitulé *Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action*².

14. La Division de la population a établi le rapport du Secrétaire général intitulé *Suivi de la situation mondiale en matière de population : migrations internationales et développement* (E/CN.9/2006/3) destiné à la trente-neuvième session de la Commission de la population et du développement. Le rapport traite des aspects démographiques, sociaux et économiques des migrations internationales eu égard au développement. Il présente les récentes tendances en matière de migrations internationales; examine les interactions entre les migrations internationales, d'une part, et l'accroissement de la population, la fécondité, la mortalité et la santé, d'autre part; analyse les aspects économiques des migrations internationales; et donne, en conclusion, un aperçu des politiques adoptées aux niveaux national, régional et international pour y faire face. Une version révisée du rapport sera publiée en 2007 en tant que publication régulière en vue d'une diffusion publique plus large.

¹ ST/ESA/SER.A/255.

² Commission mondiale sur les migrations internationales, Genève (octobre 2005).

15. La Division de la population a également établi le rapport intitulé *Migrations internationales et développement* (A/60/871), qui a été présenté par le Secrétaire général à l'Assemblée générale le 6 juin 2006. Le rapport fournit un examen détaillé d'études et d'analyses relatives aux aspects pluridimensionnels des migrations internationales et du développement : niveaux et tendances en matière de migrations internationales; incidences des migrations internationales sur le développement économique et social des pays de destination et des pays d'origine; rôle des envois de fonds; débat sur la protection des migrants, les aspects sexospécifiques des migrations internationales, l'intégration des migrants et la transférabilité des prestations; questions découlant de la lutte contre la traite des personnes; aperçu du cadre normatif international relatif aux migrations internationales; et étude des divers modes de coopération intergouvernementale pour améliorer la gouvernance des migrations internationales.

16. La Division de la population a organisé avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale une réunion de groupe d'experts sur le thème des défis posés par les migrations internationales et des possibilités qu'elles offrent sur le plan du développement dans la région arabe, qui s'est tenue à Beyrouth du 15 au 17 mai 2006. La réunion, à laquelle ont participé 46 responsables politiques, experts et représentants d'organismes de l'ONU et d'autres organisations internationales, a servi de tremplin à un échange de vues et à un débat sur les questions régionales, en préparation au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement. Les participants à la réunion se sont penchés sur les schémas de migration très diversifiés observés dans la région arabe et se sont demandé dans quelle mesure les migrations internationales pouvaient contribuer à résoudre les problèmes de chômage élevé et de sous-emploi auxquels font face de nombreux pays de la région. L'impact sur le développement des migrants rentrés chez eux a été largement reconnu et des mesures ont été envisagées pour encourager les migrants à regagner leur pays ou à s'intéresser aux migrations circulaires, en particulier s'ils sont dotés des compétences ou des capitaux nécessaires. Les participants se sont félicités de la possibilité de débattre de politiques en matière de migrations internationales et de développement dans la région arabe et ont proposé de créer un cadre ou un forum régional pour poursuivre ces discussions. Toute documentation se rapportant à la réunion peut être consultée sur le site Web de la Division de la population (<www.un.org/esa/population/unpop.htm>) et sera publiée ultérieurement.

17. La Division de la population a préparé un document sur le thème des migrations internationales dans la région arabe en vue de le présenter à la réunion susmentionnée. Le document met en relief la diversité des schémas de migration internationale parmi les pays de la région arabe, qui comptent parmi les principaux pays d'accueil dans le monde. D'après des estimations préparées par la Division de la population, la région arabe a accueilli en 2005 1 migrant international sur 10 dans le monde et 1 migrant sur 4 dans les régions moins avancées. En outre, la part de migrants dans la région arabe par rapport à l'ensemble des migrants dans les pays en développement est passée de 18 % en 1990 à 26 % en 2005, avec 6 migrants internationaux sur 10 dans la région arabe vivant dans les États membres du Conseil de coopération du Golfe. Par opposition aux pays développés, dont la position politique a changé, les pays de la région arabe semblaient plus désireux d'obtenir une baisse des flux migratoires d'entrée : en 2005, les deux tiers des États de la région souhaitaient réduire le nombre de migrants admis.

18. Dans le cadre des activités d'appui du Secrétariat de l'ONU au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, la Division de la

population, en collaboration avec la Fondation Rosselli de Turin, a organisé, du 28 au 30 juin 2006, à Turin (Italie), un Colloque international sur les migrations internationales et le développement auquel ont participé plus de 300 responsables politiques, experts et représentants des divers fonds, programmes et organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations internationales pertinentes et de la société civile, pour débattre de questions de fond auxquelles font face les gouvernements, les organisations internationales et la société civile en matière de migrations dans le monde, qui présentent tour à tour difficultés et possibilités. Les débats au cours des plus de 30 séances qui ont été organisées durant le Colloque ont été axés sur des sujets définis par l'Assemblée générale dans la résolution 60/227, à examiner dans le cadre du Dialogue de haut niveau, dont les principaux sont : a) la gestion de la migration temporaire de la main-d'œuvre; b) les moyens d'accroître le flux et l'effet des envois de fonds sur le développement; c) les façons d'augmenter les avantages et de réduire les coûts de la migration de personnel qualifié; d) les stratégies destinées à faire participer les communautés transnationales au développement de leurs pays d'origine; e) les mesures visant à promouvoir les migrations de retour et leurs bienfaits; f) la nécessité d'une collaboration internationale pour réduire et prévenir le trafic illicite de migrants et la traite de personnes par-delà les frontières; et g) les aspects bénéfiques de la mondialisation de l'enseignement. Le Colloque a également envisagé les aspects régionaux et institutionnels des migrations internationales. En évoquant les dimensions tant techniques que politiques des questions de migration internationale, il a contribué à renforcer les capacités des décideurs nationaux pour la préparation du Dialogue de haut niveau. Toute documentation relative au Colloque est disponible sur le site Web de la Division de la population qui a été établi pour le Dialogue de haut niveau (<www.unmigration.org>). Le rapport du Colloque sera publié en 2007.

19. Pour fournir des informations actualisées et détaillées sur les migrations internationales, susceptibles de servir à la préparation du Dialogue de haut niveau, la Division de la population a publié la planche murale intitulée *International Migration 2006*³. Elle présentait les données les plus récentes disponibles sur les migrations internationales et le développement, notamment le nombre estimatif de migrants internationaux par pays, la migration nette, les envois de fonds, les vues des gouvernements sur les politiques d'immigration et d'émigration et le statut de ratification des instruments pertinents de l'ONU. D'après la planche, on comptait 191 millions de migrants internationaux dans le monde au milieu de l'année 2005, ce qui représentait 3 % de la population mondiale. Soixante pour cent de ces migrants résidaient dans des pays développés. Toujours en 2005, on a estimé les envois de fonds dans le monde à 226 milliards de dollars des États-Unis. Ils ont constitué une importante source de devises pour bon nombre de gouvernements et un bienfait pour les familles récipiendaires. La planche montre également que les gouvernements entérinent des politiques et mesures destinées à adapter les migrations internationales à leurs besoins nationaux. La planche murale a été distribuée lors des diverses manifestations qui ont précédé le Dialogue de haut niveau et durant le Dialogue lui-même. Elle s'est avérée un outil utile en matière d'information pour les participants.

20. La Division de la population a publié sur un CD-ROM une série de données intitulée *International Migration Flows to and from Selected Countries: The 2005 Revision*, ainsi que des documents sur support papier, relatifs à son contenu. La base

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.XIII.6.

comprend des séries de données annuelles sur le nombre d'immigrants et d'émigrants et le nombre net de migrants classés par pays d'origine pour 15 pays d'accueil dans le monde développé. La série présentée pour la plupart des pays d'accueil couvre la période 1960-2004.

21. La Division de la population a publié les actes de la quatrième réunion de coordination sur les migrations internationales qui a eu lieu à New York les 26 et 27 octobre 2005. Elle s'est penchée sur les contributions à même d'être faites par le système des Nations Unies en préparation au Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement. Les actes publiés comprennent le rapport de la réunion, ainsi que les interventions faites par les représentants des organisations et les experts présents.

22. Les 20 et 21 novembre 2006, la cinquième réunion de coordination sur les migrations internationales s'est tenue à New York afin d'examiner les conséquences du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement pour les travaux des organismes des Nations Unies et d'échanger des informations sur les activités dans le domaine des migrations internationales et du développement de la part des divers organismes qui y participent. La Division de la population avait organisé la réunion à laquelle ont participé 80 représentants des différentes organisations du système des Nations Unies, notamment le Secrétariat ainsi que les fonds, programmes et organismes des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations intergouvernementales, régionales et nationales qui sont actives dans le domaine des migrations internationales. Toute documentation relative à la région est disponible sur le site Web de la Division de la population. Les actes seront publiés en 2007.

23. En 2006, la Division de la population est intervenue sur la question des migrations internationales et du développement dans le cadre de divers forums, conférences et réunions. Elle a participé à la Conférence sur les migrations et le développement organisée par le Gouvernement belge et l'Organisation internationale pour les migrations (OMI), qui s'est tenue à Bruxelles les 15 et 16 mars 2006. Durant le Colloque international sur les migrations internationales et le développement, qui a eu lieu à Turin, la Division a fait trois exposés, sur les tendances des migrations internationales, les politiques en la matière et l'esprit d'entreprise chez les migrants. Elle est aussi intervenue à l'atelier sur les femmes migrantes, organisé conjointement par le Fonds des Nations Unies pour la population et l'OMI, qui a eu lieu à New York les 2 et 3 mai 2006, ainsi qu'au colloque de la Banque mondiale sur le thème de l'ampleur, de l'effet et des tendances futures des migrations internationales des femmes, qui s'est tenu à Washington le 29 août 2006. La Division de la population a été invitée à faire un exposé lors de la rencontre ibéro-américaine sur les migrations, qui s'est tenue à Madrid les 18 et 19 juillet 2006, ainsi qu'un discours liminaire à la troisième conférence annuelle sur les migrations internationales, l'intégration et la cohésion sociale, organisée par l'Académie autrichienne des sciences à Vienne les 5 et 6 septembre 2006. La Division de la population et la Banque mondiale ont organisé une manifestation en marge du Dialogue de haut niveau sur le thème des difficultés que les migrations présentent pour les pays en développement sur le plan du développement, qui a eu lieu le 14 septembre 2006, au cours de laquelle la Division a notamment fait un exposé. La Division est également intervenue à la réunion d'experts sur le thème du plein emploi et d'un travail décent, organisée par la Division des politiques sociales et du développement social des Nations Unies, qui s'est tenue à New York du 10 au 12 octobre 2006, ainsi qu'à la réunion du groupe

d'experts sur le thème des notions et des méthodes pour mesurer les migrations internationales, organisée par la Division de statistique de l'ONU, qui a eu lieu à New York du 4 au 7 décembre 2006. La Division de la population était également représentée au premier Congrès international sur le développement humain, qui s'est déroulé à Madrid du 13 au 16 novembre 2006, où elle est intervenue pendant la section consacrée aux migrations et au développement.

V. Projections démographiques mondiales

24. La préparation tous les deux ans des estimations et projections démographiques pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue une partie essentielle du mandat de la Division de la population. Les résultats de cette activité ont un effet considérable, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. Les estimations et projections démographiques officielles de l'ONU sont une matière première essentielle pour nombre de rapports analytiques préparés par la Division de la population, tels que les rapports sur le vieillissement de la population, la fécondité et la mortalité dans le monde, intitulés respectivement *World Population Ageing*, *World Fertility Report* et *World Mortality Report*. En outre, d'importantes publications élaborées par diverses institutions du système des Nations Unies, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation internationale du Travail, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale, utilisent comme matières premières les estimations et les projections démographiques officielles de l'ONU, préparées par la Division de la population. Chercheurs, universitaires et médias en font également un ample usage.

25. En 2006, la Division de la population a publié un troisième volume, *Analytical Report*, du rapport intitulé *World Population Prospects: The 2004 Revision*⁴, qui propose une analyse approfondie des résultats des estimations et projections démographiques mondiales présentés dans les deux volumes précédents. Les données couvrent 228 pays ou régions du monde pour la période 1950-2050. Le rapport constate que la population mondiale, qui était de 6,5 milliards en 2005, passera probablement à 9,1 milliards en 2050. Il souligne la diversité croissante des dynamiques démographiques parmi les pays et régions du monde. Ainsi, si la population des régions les plus développées augmente lentement au rythme annuel de 0,3 %, celle des régions moins développées avance près de cinq fois plus vite, au taux de 1,43 % par an, tandis que la population totale du sous-ensemble des 50 pays les moins avancés croît encore plus vite, au rythme de 2,4 % par an. On estime que la population des régions les plus développées diminuera après 2030, alors que celle des régions les moins développées augmentera de 2,6 milliards entre 2005 et 2050, ce qui accentuera ces disparités.

26. La révision de 2006 du rapport intitulé *World Population Prospects* est en cours. Les résultats de ce travail seront publiés en 2007, d'abord sous forme électronique, grâce à une base de données interactive accessible sur Internet, et ensuite sur un CD-ROM. Certains éléments de la révision de 2006 seront également publiés dans les trois volumes habituels et sur une planche murale en 2007.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.05.XIII.7.

27. Les résultats de la révision de 2005 du rapport intitulé *World Urbanization Prospects* sont parus en 2005 sous forme électronique et dans le cadre de bon nombre de publications. Le tout est disponible sur un CD-ROM et sur une base de données interactive accessible sur Internet. *World Urbanization Prospects: The 2005 Revision. Executive Summary, Fact Sheets, and Data Tables* a été publié sous forme d'un document de travail et de deux planches murales, *Urban Agglomerations 2005*⁵ et *Urban and Rural Areas 2005*⁶. D'après la révision de 2005, 49 % de la population mondiale vivait dans des zones urbaines en 2005 et on prévoit que la moitié d'entre elle vivra dans des agglomérations urbaines d'ici à 2008. On estime que 60 % de la population mondiale vivra dans des zones urbaines d'ici à 2030. La plus grande agglomération urbaine en 2005 était Tokyo (35,2 millions d'habitants), suivie de Mexico (19,4 millions d'habitants), New York-Newark (18,7 millions), São Paulo (18,3 millions) et Mumbai (18,2 millions).

28. Dans un souci d'améliorer la méthode destinée à préparer les estimations et projections des populations des villes et des agglomérations, la Division de la population, en collaboration avec l'université Columbia et l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP), a organisé, sur le thème d'une nouvelle réflexion sur l'estimation et la projection des populations des villes et des agglomérations, une réunion d'experts, qui a eu lieu à New York les 9 et 10 janvier 2006 et à laquelle ont participé des experts de différentes disciplines : démographes, géographes, urbanistes, experts en télédétection et en systèmes d'information géographique, ainsi que des représentants de divers organismes du système des Nations Unies. Les participants ont abordé des méthodes innovantes de collecte de données démographiques et ont étudié des moyens d'améliorer la méthode d'estimation et de projection des populations des villes et des agglomérations, en mettant un accent particulier sur le recours à des données géographiques. Ils ont également envisagé une utilisation pratique des données géocodées pour la planification urbaine et régionale dans les pays en développement.

VI. Politiques en matière de population

29. La Division de la population a publié l'édition 2005 de *World Population Policies*⁷, étude périodique des vues et politiques gouvernementales sur diverses questions démographiques et de développement. L'étude a constaté que 88 % des pays en développement et 79 % des pays développés perçoivent le VIH/sida comme le problème démographique le plus important auquel ils font face. Parmi les premiers, des taux élevés de mortalité infantile et maternelle sont respectivement la deuxième et la troisième question la plus importante. Dans les pays développés, outre le VIH/sida et la mortalité infantile et maternelle, les principales préoccupations sur le plan de la démographie sont une faible fécondité, le vieillissement de la population et le nombre relativement bas ou décroissant de personnes en âge de travailler. Les pays en développement s'inquiètent également de cette question, principalement du fait qu'il leur faut créer suffisamment d'emplois pour une main-d'œuvre en croissance rapide. Les pays développés, quant à eux, se préoccupent du risque de pénurie de travailleurs, tandis que le faible taux de fécondité et que le vieillissement de la population entraînent une baisse du

⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.XIII.9.

⁶ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.XIII.11.

⁷ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.XIII.5.

nombre de personnes en âge de travailler. Une base présentant les données analysées dans le rapport a été publiée sur un CD-ROM et peut être téléchargée du site Web de la Division de la population.

30. Une table ronde sur le thème des difficultés sur le plan de la population mondiale au XXI^e siècle et sur le changement de la structure par âge de la population et ses conséquences sur le développement a été organisée par la Division de la population au Siège de l'ONU à New York le 12 octobre 2006. Les participants ont constaté que, dans bon nombre de pays développés, le processus de vieillissement de la population était déjà bien avancé et que ces pays n'avaient donc jamais eu de populations aussi âgées dans le passé. En revanche, les pays en développement étaient encore dans une vaste mesure en pleine transition démographique, mais ils commençaient à connaître des changements rapides sur le plan du nombre d'enfants, de personnes âgées et de la population en âge de travailler. Dans de nombreux pays, les conséquences du vieillissement de la population commencent à constituer une préoccupation majeure et à être au cœur du débat politique, et les gouvernements cherchent la meilleure manière de faire face à la hausse anticipée des coûts de santé et des pensions, associée au nombre croissant de personnes âgées. Les participants ont examiné les conclusions d'une recherche récente destinée à estimer les niveaux de production et de consommation par âge dans diverses populations, de manière à pouvoir mieux évaluer les conséquences économiques du vieillissement de la population. Ils ont constaté que le vieillissement de la population influençait la manière dont les gouvernements façonnaient les politiques en matière de pensions, d'emploi, de soins de santé et de migrations internationales. Les exposés des participants ont servi à la préparation des documents de la quarantième session de la Commission de la population et du développement, qui se penchera sur le changement de la structure par âge de la population et sur ses conséquences pour le développement.

31. En 2006, la Division de la population a poursuivi son étude des tendances et politiques en matière d'adoption d'enfants, qui sera publiée en 2007. Des données ont été recueillies pour 195 pays, notamment sur les lois nationales concernant l'adoption, les conditions relatives à l'âge des parents adoptifs et le nombre de cas d'adoption à l'intérieur d'un même pays, d'adoption internationale et d'adoption par un beau-parent. Outre l'analyse de différentes questions relatives à l'adoption, la publication consacre une page de profil à chacun des 195 pays pour lesquels des renseignements ont été recueillis. Il ressort de l'étude que si le nombre des adoptions a régulièrement augmenté ces dernières années, la majorité d'entre elles se concentre dans un petit nombre de pays. L'étude indique également que la plupart des adoptions se font à l'intérieur d'un même pays. En revanche, au cours de la dernière décennie, le nombre des adoptions internationales a fortement augmenté, à telle enseigne qu'il représente maintenant la majorité de toutes les adoptions dans de nombreux pays d'Europe occidentale. L'étude examine également les liens entre les tendances démographiques et l'adoption, notamment entre le divorce et le nombre d'adoptions par les beaux-parents.

32. La Division de la population publiera sous peu une planche murale intitulée *World Abortion Policies 2007*. Elle contient les informations les plus récentes sur les politiques relatives à l'avortement dans tous les pays du monde, notamment les conditions dans lesquelles une interruption volontaire de grossesse est autorisée, les taux d'avortement et de contraception, l'indicateur conjoncturel de fécondité et la mortalité maternelle. Les données montrent que 98 % des pays autorisent l'avortement pour sauver la vie d'une mère enceinte. Quatre pays seulement

l'interdisent dans ces circonstances. Les conditions dans lesquelles un avortement peut avoir lieu de manière légale varient énormément. Il est autorisé pour préserver la santé physique de la mère dans 66 % des pays; sa santé mentale dans 64 % des cas; lorsque la grossesse résulte d'un viol ou d'un inceste dans 47 % des pays; pour des raisons de malformation fœtale dans 44 % des pays; pour des raisons socioéconomiques dans 34 % des pays; et sur demande dans 28 % des pays.

VII. Population et développement

33. La Division de la population a publié la planche murale intitulée *Population Ageing 2006*⁸, qui actualise et enrichit les données présentées dans l'édition de 2002. Elle fournit des données pour 228 pays ou régions dans le monde sur le nombre et la proportion de personnes âgées; la proportion d'hommes et de femmes âgés qui sont mariés, qui vivent seuls ou qui travaillent, ventilées par sexe; la répartition hommes-femmes des personnes âgées de plus de 60 ans et de plus de 80 ans; le ratio de dépendance économique des personnes âgées; l'âge de la retraite obligatoire pour les hommes et les femmes; et l'espérance de vie à 60 ans pour les hommes et les femmes. La planche montre qu'au niveau mondial, le nombre de personnes âgées d'au moins 60 ans était de 688 millions en 2006 et que ce nombre passera probablement à près de 2 milliards d'ici à 2050. Entre 2006 et 2050, la plupart des pays connaîtront une baisse importante du ratio de dépendance économique, c'est-à-dire du nombre de personnes en âge de travailler par rapport aux personnes âgées. Bien que le monde ait connu des avancées spectaculaires du point de vue de la longévité, les données présentées montrent la persistance de vastes différences dans l'espérance de vie à 60 ans, notamment entre les pays développés et en développement. On constate en outre des différences marquées entre ces deux groupes de pays pour ce qui est des niveaux de vie en solitaire parmi les personnes âgées et de leur participation à la vie active.

34. La Division de la population a mis au point une nouvelle édition du rapport intitulé *World Population Ageing 1950-2050*, qui sera publiée en 2007. Elle met à jour l'édition de 2002 du même ouvrage⁹. Comme le rapport originel, la nouvelle édition décrit les tendances mondiales sur le plan du vieillissement de la population et comprend une série d'indicateurs du vieillissement par niveau de développement, par grande zone et région et par pays. Elle est destinée à fournir le fondement démographique pour la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

35. La Division de la population a procédé à une révision approfondie des documents présentés à la réunion d'experts sur les incidences sociales et économiques de l'évolution de la pyramide des âges, qui s'est déroulée à Mexico du 31 août au 2 septembre 2005. La réunion avait été organisée par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, en collaboration avec le Consejo Nacional de Población du Mexique, avec le soutien financier du National Institute of Aging des États-Unis. Les actes de la réunion, qui devraient être publiés en 2007, comprendront le rapport de la réunion ainsi que les versions révisées des exposés faits par les experts invités.

⁸ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.06.XIII.2.

⁹ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.02.XIII.3.

36. La Division de la population a maintenu sa tradition d'organiser une réunion à l'initiative de ses membres en vue de présenter ses travaux et d'en débattre à la réunion annuelle de la Population Association of America, qui s'est tenue à Los Angeles le 30 mars 2006, avec la participation de 88 experts des questions démographiques et de domaines associés, venant d'universités et d'instituts de recherche du monde entier. Les participants ont examiné les principales conclusions du rapport intitulé *Living Arrangements of Older Persons around the World*¹⁰, sur les résultats d'une enquête et d'une analyse mondiale sur les schémas et tendances des conditions de vie des personnes âgées d'au moins 60 ans.

37. La Division de la population a publié une version interactive en ligne de sa base de données sur la population, les ressources, l'environnement et le développement ou PRED Bank, qui fournit des indicateurs statistiques à l'échelon national (présentés essentiellement comme des séries), montrant la situation actuelle et les tendances récentes pour de multiples aspects de la population, des ressources, de l'environnement et du développement. Cette base de données pour les travaux et recherches démographiques comprend des données provenant des estimations et projections démographiques les plus récentes de l'ONU (la révision de 2004), ainsi que des données conservées par les bases de la Division de la population sur les migrations internationales, la prévalence de la contraception, l'âge moyen au mariage et les politiques démographiques. Elle renferme également des données sur les ressources naturelles et le développement socioéconomique, obtenues principalement de sources mises à jour par d'autres organismes du système des Nations Unies en 2004 et en 2005. Cette base de données interactive favorise un examen approfondi et la pleine intégration des facteurs démographiques dans les plans visant à mettre en œuvre le programme de développement de l'ONU et les engagements souscrits dans la Déclaration du Millénaire et le Sommet mondial pour le développement social.

VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information sur la population

A. Suivi des tendances démographiques et des politiques en matière de population

38. Le rapport annuel de suivi sur la population mondiale, produit par la Division de la population pour la Commission de la population et du développement, était consacré en 2006 à la question des migrations internationales et du développement, qui a été le thème particulier de la trente-neuvième session de la Commission (voir plus haut, par. 14).

39. La Division de la population a préparé le rapport de suivi de la population mondiale pour la quarantième session de la Commission. Ce rapport (E/CN.9/2007/3) aborde le changement de la structure par âge de la population et ses conséquences sur le développement et survient à point nommé pour les activités intergouvernementales marquant le cinquantième anniversaire de l'adoption du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

¹⁰ Publication des Nations Unies, numéro de vente : E.05.XIII.9.

B. Diffusion de l'information et des données sur la population

40. Au cours de l'année 2006, la Division de la population a continué d'actualiser et d'agrandir son site Web afin de permettre aux responsables politiques et aux représentants de la société civile d'accéder en temps voulu aux données démographiques. Le site Web de la Division de la population fournit, entre autres choses, des informations sur les publications récentes qui sont affichées dans leur intégralité ou en partie, notamment les temps forts, les principales conclusions, les exposés, les actes des réunions, les rapports démographiques, les planches murales, les séries et les bases de données interactives. Le site fournit également des renseignements sur la Commission de la population et du développement, notamment les documents officiels des sessions et des directives pour les organisations non gouvernementales qui souhaitent participer à ses travaux. Un ajout important au site Web de la Division de la population en 2006 a été le portail vers les diverses pages Web créées pour le Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement, ses activités préparatoires et son suivi (voir <<http://www.unmigration.org>>). D'autres ressources importantes ajoutées au site Web en 2006 sont des versions étoffées des bases de données interactives sur les populations urbaines et rurales, les estimations relatives au nombre de migrants internationaux et à la population, les ressources, l'environnement et le développement. Ces bases de données interactives permettent aux utilisateurs d'adapter les tableaux en fonction de leurs besoins en choisissant les variables, les pays et les périodes appropriés, ainsi que de visionner ou de télécharger les résultats pour procéder à de nouveaux traitements de l'information.

41. Le Réseau d'information en matière de population qui complète le site Web de la Division de la population permet lui aussi de consulter rapidement et en temps voulu l'information relative à la population. Il constitue un portail permettant d'accéder à la mine d'informations et de données sur la population disponibles dans l'ensemble du système des Nations Unies. L'analyse des registres du serveur du Réseau montre que celui-ci constitue un important moyen de diffusion des informations sur la population produites par les Nations Unies, le nombre de pages consultées chaque année dépassant les 400 000.

42. La Division continue de gérer un système d'avis par courriel qui lui permet d'avertir les abonnés quand une nouvelle publication paraît. Ce service compte actuellement plus de 1 400 abonnés représentant les pays développés et plus de 70 pays en développement. Elle communique aussi régulièrement des informations sur ses activités et produits qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement aux abonnés d'autres services électroniques, de manière à toucher un public plus large.

43. La Division a continué de diffuser son progiciel d'estimations démographiques, MORTPAK for Windows, à des fins d'enseignement et de recherche dans le monde entier.

Annexe

Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents établis par la Division de la population ou sous son égide (1^{er} janvier-31 décembre 2006)*

Réunions d'experts

Réunion du groupe d'experts sur le thème Migrations internationales et développement dans la région arabe : défis et possibilités, Beyrouth, 15-17 mai 2006.

Tendances actuelles sur le plan de l'estimation de la mortalité adulte, New York, 26 et 27 octobre 2006.

Colloque international sur les migrations internationales et le développement, Turin (Italie), 28-30 juin 2006.

Table ronde sur le thème des difficultés sur le plan de la population mondiale au XXI^e siècle et le changement de la structure par âge de la population et ses conséquences sur le développement, New York, 12 octobre 2006.

Cinquième réunion de coordination sur les migrations internationales, New York, 20 et 21 novembre 2006.

Études et travaux de recherche

World Population Prospects: The 2004 Revision. Analytical Report. ST/ESA/SER.A/246 (numéro de vente : E.05.XIII.7).

World Urbanization Prospects: The 2005 Revision. Executive Summary. Fact Sheets. Data Tables. ST/ESA/P/WP/200.

Compendium of Recommendations on International Migration and Development: The United Nations Development Agenda and the Global Commission on International Migration compared. ST/ESA/SER.A/255 (numéro de vente : E.06.XIII.7).

World Population Policies 2005. ST/ESA/SER.A/254 (numéro de vente : E.06.XIII.5).

Bases de données

Trends in Total Migrant Stock: The 2005 Revision. CD-ROM.

Trends in Total Migrant Stock: the 2005 Revision. CD-ROM Documentation.

International Migrations Flows to and from Selected Countries: The 2005 Revision. CD-ROM. POP/DB/MIG/FL.

International Migrations Flows to and from Selected Countries: The 2005 Revision. CD-ROM.

World Population Policies 2005. CD-ROM.

National Trends In Population, Resources, Environment and Development 2005: Country Profiles.

* À l'exclusion des rapports publiés en tant que documents destinés aux organes délibérants.

Planches murales

Population Ageing 2006. ST/ESA/SER.A/251 (numéro de vente : E.06.XIII.2).

Urban Agglomerations 2005. ST/ESA/SER.A/257 (numéro de vente : E.06.XIII.9).

Urban and Rural Areas 2005. ST/ESA/SER.A/258 (numéro de vente : E.06.XIII.11).

International Migration 2006. ST/ESA/SER.A/256 (numéro de vente : E.06.XIII.6).

Publications périodiques

Population Bulletin of the United Nations, Prospects for Fertility Decline in High Fertility Countries. Numéro spécial 46/47, 2006. ST/ESA/SER.N/46-47 (numéro de vente : S.02.XIII.11).

Population Newsletter, n° 80 (décembre 2005).

Population Newsletter, n° 81 (juin 2006).
